

DEC - 5 1972



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE

UN/SA COLLECTION



Distr.
GENERALE
S/10844
5 décembre 1972
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 5 DECEMBRE 1972, ADRESSEE AU PRESIDENT
DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE SECRETAIRE GENERAL

J'ai l'honneur de vous communiquer le texte de la résolution 2936 (XXVII)^x, que l'Assemblée générale a adoptée à sa 2093ème séance, le 29 novembre 1972, au titre du point 25 de son ordre du jour, intitulé "Non-recours à la force dans les relations internationales et interdiction permanente de l'utilisation des armes nucléaires".

Au paragraphe 2 de cette résolution, l'Assemblée générale

"Recommande au Conseil de sécurité de prendre au plus vite des mesures appropriées en vue de donner plein effet à la présente déclaration de l'Assemblée générale."

Kurt WALDHEIM
Secrétaire général

x Texte non reproduit dans le présent document; voir A/RES/2936 (XXVII).